

FEUILLE OFFICIELLE

DES

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

PRIX DES ANNONCES :
payable d'avance.

UNE A SIX LIGNES. 3 fr.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . 0 fr. 40 cent.
Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

Les annonces doivent être remises, au plus tard, le mardi soir à deux heures.

CALENDRIER

Jeudi 10. S. Laurent.	L. 14. S. Alfred. F-J
V. 11. S ^e Suzanne.	M. 15. ASSOMPTION.
S. 12. S ^e Claire.	M. 16. S. Roch. N.E.
D. 13. S. Hippolyte.	

PRIX DE L'ABONNEMENT :
payable d'avance.

UN AN.	15 fr.
SIX MOIS.	8
TROIS MOIS	4
UN NUMÉRO.	0 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser au Chef de l'Imprimerie du Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE. — (Direction du cabinet et des mouvements de la flotte: Bureau du cabinet). Le Ministre à Messieurs les Préfets maritimes, Gouverneurs des colonies, Commandants en chef l'escadre et les divisions navales, Commandant supérieur en Algérie, Chefs de service de la marine dans les sous-arondissements, Directeurs des établissements hors des ports, etc.

Messieurs,

Ainsi que vous l'avez certainement appris, le Palais de la Légion d'honneur a été incendié par les insurgés.

Le Gouvernement désire qu'il soit reconstruit; mais le budget de la France étant trop épuisé pour supporter la dépense qui en résulterait, M. le Chef du pouvoir exécutif a autorisé M. le Grand Chancelier de la Légion d'honneur à ouvrir une souscription.

Afin d'aider à la réalisation de cette œuvre patriotique, M. le général Vinoy m'a demandé le concours de la marine et je me suis empressé de le lui promettre.

Je vous prie de faire ouvrir, à cet effet, une liste de souscription; et je suis persuadé que la plus grande partie des membres de la Légion d'honneur placés sous vos ordres, voudra s'y associer.

Vous voudrez bien me transmettre, dès qu'elles seront complètes, les listes dont il s'agit.

Je vous ferai remarquer, d'ailleurs, ainsi que l'indique M. le Grand Chancelier dans la note que j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, que toute latitude est laissée aux Légionnaires de tous grades, quant au mode de participation à cette œuvre réparatrice et à la transmission de leurs cotisations.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,

Sigé POTHUAU.

Pour amplification:

Le Contre-Amiral, chef du cabinet,
Sigé KRANTZ.

Une somme qui ne doit pas dépasser un million a été reconnue nécessaire pour reconstruire sur les mêmes plans ce gracieux Palais, et dans lequel, depuis bientôt un siècle, toutes nos gloires nationales étaient représentées.

En présence des désastres qui affligent notre malheureux pays, il n'est pas possible de demander un crédit de pareille somme au Budget. Mais les soixante-cinq mille membres de cette grande famille qui s'appelle la Légion d'Honneur, ne voudront pas laisser périr le berceau de leur institution. Au moyen d'une souscription volontaire, dont le Grand Chancelier n'hésite pas à prendre l'initiative, ils arriveront facilement, sans imposer aucune charge à l'État, à relever cette maison qui est la leur, qui est celle de leurs enfants.

La Presse tout entière s'associera à cette œuvre réparatrice, en lui fournissant les moyens de publicité les plus étendus. Les caisses publiques seront ouvertes à tous les souscripteurs. A Paris, la caisse des Dépôts et Consignations; dans les départements, les caisses des Trésoriers payeurs Généraux, des Receveurs particuliers, des Percepteurs. Les bons sur la poste, adressés à la Grande Chancellerie, des retenues facultatives consenties ou moment où se touchent les traitements, des délégations volontaires, seront autant de moyens de faire parvenir rapidement les offrandes à leur destination.

Les noms des souscripteurs publiés dans le *Journal Officiel* seront inscrits, en outre, sur un livre d'or qui formera le premier et le plus précieux élément des nouvelles matricules de la Légion d'Honneur. Et bientôt, sur le fronton de ce palais rendu aux Légionnaires et aux arts, grâce au concours de tous, nous verrons renaitre notre immortelle devise qui garantit le succès de la souscription.

« Honneur et Patrie. »

Pour copie conforme :

Le Contre-Amiral, Chef du Cabinet,

Sigé: KRANTZ,

Les souscriptions sont reçues à Saint-Pierre, chez M. le Trésorier payeur.

Une demande a été adressée à l'administration par le sieur Le Dréney, (Emmanuel), dans le but d'obtenir, pour y construire une maison, la concession, à titre gratuit, d'un terrain portant le n° 123 du plan cadastral de la ville, borné au Nord et à l'Ouest par

des terrains domaniaux, au Sud par la propriété Samson et à l'Est par la place du cimetière.

Le dit terrain mesurant 175 mètres carrés.

Les personnes qui se croiraient fondées à réclamer contre cette demande, devront le faire dans le délai d'un mois à partir de la date du présent avis.

Saint-Pierre, le 27 juillet 1871.

Une demande a été adressée à l'administration par le sieur Le Guichet (Joseph), dans le but d'obtenir, pour y construire une maison, la concession, à titre gratuit, d'un terrain portant le n° 123 bis du plan cadastral de la ville, borné au Sud et à l'Ouest par des terrains domaniaux, au Nord par la rue Fayolle, à l'Est par la place du cimetière.

Ledit terrain mesurant 175 mètres carrés.

Les personnes qui se croiraient fondées à réclamer contre cette demande, devront le faire dans le délai d'un mois à partir de la date du présent avis.

Saint-Pierre, le 27 juillet 1871.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le *Journal Officiel* du 6 juin publie les nominations suivantes :

M. Lambrecht est nommé ministre de l'intérieur; M. Lefranc, ministre de l'agriculture, le général de Cissey, ministre de la guerre.

M. Léon Say est nommé préfet de la Seine.

L'Assemblée nationale a adopté la résolution suivante :

L'Assemblée nationale déclare que les armées de terre et de mer, que le chef du pouvoir exécutif de la République française, ont bien mérité de la patrie.

Délibéré en séance publique, à Versailles, le 22 mai 1871.

Le Président.

Sigé JULES GRÉVY.

M. le Préfet de la Charente-Inférieure a fait connaître à M. Picard, négociant à St-Pierre, par la lettre suivante, que, différents objets recueillis dans la colonie, par ses soins, en faveur des victimes de la guerre, sont parvenus à leur destination, à La Rochelle, le 23 janvier.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 14 octobre 1870, m'an-

Le Palais du Prince de Salm, acheté le 1^{er} floréal an XII, par la Légion d'Honneur, représentée par M. le Comte de Lacépède, son premier Grand Chancelier, a été incendié, ainsi que ses dépendances, le 23 Mai 1871, par les mains criminelles qui ont détruit plusieurs de nos monuments publics.

nonçant l'envoi, par la goëlette *Frères-et-Sœurs*, capitaine Bérest, se rendant à La Rochelle, de 10 caisses de linge et autres objets que vous avez recueillis dans la colonie en faveur de nos soldats blessés.

Cet envoi m'est parvenu, et j'en ai aussitôt fait la répartition entre divers comités de secours chargés du soin des ambulances.

Ces dons patriotiques ont le double avantage de rendre des services très réels dans un moment où le grand nombre de malades et de blessés éprouve les ressources des hôpitaux, et de prouver à la métropole qu'elle peut compter sur le dévouement et la reconnaissance de ses colonies. A ce double point de vue, je vous remercie, Monsieur, de l'envoi que vous avez bien voulu me faire, et je vous prie, au nom du Gouvernement, de remercier vos compatriotes de leur générosité et de l'empressement avec lequel ils ont répondu à votre appel.

Agréez, Monsieur, etc.,
Le Préfet,
Signé. MERLEAU.

Le *Times* du 30 mai publie un rapport très-intéressant de la commission d'enquête créée pour décider s'il y avait lieu de modifier la loi sur la vaccination de 1867, connue sous le nom de *vaccination act*. Voici quelques passages empruntés à ce rapport, rédigé après huit sessions qui ont été consacrées à entendre les assertions et les démonstrations de toutes les personnes qui pensent que la vaccination est inutile et même nuisible.

« L'opinion générale de la commission, dit le rapport, après avoir pesé toutes les raisons fournies par les médecins et un grand nombre d'autres personnes appelées dans son sein, est que l'inoculation du vaccin a pour résultat une protection, sinon absolue du moins très certaine contre la petite vérole, et une protection absolue contre la mort, dans le cas de maladie de la petite vérole.

« Il n'y a aucune crainte à concevoir sur l'influence fâcheuse que l'inoculation, suivant quelques-uns, exercerait sur la santé, si l'opération est bien faite et avec les précautions prescrites,

« La petite vérole, quand elle n'est pas contre-carrée par la vaccination, est une maladie des plus terribles et des plus affreuses par ses ravages, non-seulement à cause des décès qu'elle entraîne, mais encore à cause des traces qu'elle laisse sur ceux qui survivent à l'attaque.

« L'opération de la vaccination doit donc être assurée par tous les moyens et strictement exigée par l'État.

« Les opinions des hommes les plus éminents de la science sont d'accord avec la commission ; celle-ci s'accorde à dire avec le docteur Gull : « Que la vaccination est un médicament aussi protecteur contre la petite vérole que la petite vérole elle-même ; » avec le docteur West, qui affirme comme résultat de son expérience médicale à l'hôpital des enfants de Great-Ormond street (où il a traité de 50 à 60,000 enfants depuis 1835), l'innocuité complète de la vaccination sur la santé de l'individu vacciné ; » et avec le docteur William Jenner, qui déclare « qu'il se considérerait un misérable et coupable du plus

grand crime, s'il ne recommandait point à tous les parents de faire vacciner leurs enfants dès le bas âge. »

« La violence de l'épidémie variolique, qui sévit encore d'une manière si persistante et si cruelle dans nos villes et surtout dans la métropole, a été présentée comme une preuve de l'inutilité de la vaccination.

« La commission pense et croît fermement, d'une part, que si la vaccination n'avait pas été générale, l'épidémie eût revêtu le caractère pestilentiel et la petite vérole eût fait des victimes sans nombre, comme elle ne manque pas d'en faire dans les populations qui négligent la vaccination ; et, d'autre part, que si le préservatif avait été appliqué universellement, l'épidémie actuelle variolique n'aurait jamais atteint le degré d'intensité qu'on a observé.

« On pense, en général, et avec raison, que la vaccination doit être répétée à l'âge de puberté. Comme il est souvent fort difficile d'obtenir la revaccination, il est d'autant plus essentiel d'exiger que tous les enfants soient vaccinés dès leur bas-âge, tant pour les garantir eux-mêmes que pour garantir le reste de la communauté d'une contagion certaine.

« Il y a trois classes d'enfants qui, par la faute de leurs parents, demeurent non vaccinés, et qui sont non-seulement très-menacés dans leur santé, mais peuvent devenir des foyers d'infection pour les autres. La première classe comprend les enfants totalement négligés par leurs parents. La seconde, très-nombreuse, comprend les enfants dont les parents ne refusent pas précisément l'opération, mais qui se promettent de la faire quelque jour, et la remettent sans cesse plus tard ; ils ne sont, la plupart du temps, vaccinés que lorsque l'épidémie sévit et que la panique est devenue générale.

« La troisième catégorie d'enfants non vaccinés correspond à des parents qui sont convaincus que la vaccination est nuisible. Pour les deux premières classes d'enfants, il n'y a aucune difficulté à obliger, par des mesures légales, les parents à faire vacciner leurs enfants. Quand à la troisième classe, il convient de bien examiner si l'Etat doit intervenir, dans le but de protéger la communauté de la contagion que pourraient amener les enfants de cette classe et de garantir ces enfants, eux-mêmes victimes d'idées préconçues, mauvaises et dangereuses.

La commission a examiné avec le plus grand soin s'il y avait lieu de faire disparaître de la loi les mesures coercitives et pénales consignées dans la loi de 1867, qui, contrairement aux dispositions précédentes de la législation anglaise et irlandaise, rend les parents responsables et leur inflige des amendes répétées et des pénalités lorsqu'ils ne font pas vacciner leurs enfants.

La commission, quoique ayant constaté de nombreux cas d'amende avec récidive infligées aux parents qui refusaient itérativement de faire vacciner un même enfant, pense que le père n'a point le droit d'exposer les enfants voisins à une maladie contagieuse, et exprime l'opinion que les mesures édictées dans la loi sont loin d'atteindre complètement le but... »

Le reste du rapport est consacré à l'indication de diverses mesures nouvelles destinées à assurer l'exécution du *vaccination act*.

COMBAT DE BAZEILLES.

Episode de la bataille de Sedan.

Le nom de Bazeilles est revenu plusieurs fois dans les extraits que nous avons donnés dans les deux ou trois derniers numéros du *Moniteur de la Nouvelle-Calédonie*, et nos lecteurs ont déjà pu voir que tout le poids et tout l'honneur de la lutte gigantesque qui fut engagée reviennent à la division d'infanterie de marine commandée par le général de Vassoigne ; aussi sommes-nous certain d'avance que les détails qui suivent, dus à la plume d'un officier supérieur, acteur lui-même dans ce drame formidable, seront lus par tous avec le plus grand intérêt :

C'était au matin de la désastreuse journée du 1^{er} septembre. A trois heures et demie, l'ennemi, en mouvement toute la nuit, achevait sa concentration, et à 4 heures l'attaque commençait à Bazeilles, où notre division avait été postée, avec mission d'arrêter l'ennemi et de protéger ainsi la retraite du reste de l'armée qui se repliait sur Séダン.

Les ordres donnés dans la nuit au général de Vassoigne avaient été si bien compris, et les dispositions pour éviter cette fois la surprise si bien ménagées, que l'ennemi nous trouva debout et l'arme aux pieds.

Nous connaissions suffisamment, par expérience, à quelles masses prussiennes nos braves soldats allaient avoir affaire, et toutes les maisons du village, barricadées en vue d'un siège possible, avaient reçu des garnisons de trente, de soixante ou de cent hommes commandés par les officiers les plus énergiques, pour concourir à la défense et tenir ainsi, jusqu'au bout, la promesse faite à minuit au maréchal. La résolution de tout le monde était décidée, froide, mais terrible. Si l'ennemi avait pu nous voir tous à nos postes de combat, dès trois heures du matin, il aurait certainement calculé par avance le chiffre effroyable des morts qu'il laissa dans les rues de Bazeilles. Chacun avait compris qu'était venue pour tous l'heure solennelle de vaincre ou mourir.

Un soleil resplendissant se leva sur ces rivages de la Meuse que nos armées allaient encore inutilement chercher à couvrir, et, pour la première fois peut-être, depuis notre mise en campagne, nous pouvions tenir nos fusils à notre aise, sans voir une pluie incessante les rouiller dans nos mains. Ah ! comme on se battait et combien Mac-Mahon eût été fier s'il eût assisté à l'attitude de nos troupes. Chaque homme avait reçu les quatre-vingt-dix cartouches réglementaires, et nous étions vigoureusement soutenus par trois batteries d'artillerie, plus une batterie de dix mitrailleuses.

Quant à la division promise la veille pour venir nous soutenir et nous aider contre le choc d'une armée de cent soixante mille hommes, elle n'avait pas encore paru, et l'on se déçuplait en l'attendant, en prenant sur les chefs, généraux et officiers, l'exemple d'une bravoure que rien ne put ébranler.

Tout d'abord, avant que le jour ne fût complètement venu, l'attaque se fit plutôt avec de l'artillerie ; et nous pûmes, à la faveur de cette canonnade à distance, établir nos pièces en bonne disposition et répondre, en quelque sorte, coup pour coup. Mais bien-tôt les colonnes s'ébranlèrent et nous arrivèrent dessus par masses de vingt à vingt-cinq mille hommes. Solidement embusqués dans les rues et obéissant aux sonneries avec une admirable précision, nos régiments résistaient au choc avec une ténacité invincible.

Les Bavarois, se sachant énormément supérieurs en nombre, ne comptaient pas avec les hommes ; car, désireux avant tout de forcer le passage, pour tourner notre droite, ils faisaient succéder les divisions avec une telle rapidité, que nos jeunes soldats, se brûlaient pour ainsi dire les doigts à charger et à décharger leurs chassepots. A certains moments, tous les rangs s'entr'ouvraient, toute la ligne s'effaçait de son mieux, se mettant ventre à terre, et nos six mitrailleuses vomissaient la mort dans leurs rangs. Quelques décharges suffisaient à chaque fois pour les anéantir et les disperser. Envahis alors par la débandade, ils fuyaient en retraite dans un désordre indescriptible, et les nôtres bondissant aussitôt sur leurs derrières achevaient la déroute à coup de baïonnette.

Dès la veille, à Mouzon, cette audacieuse tactique nous avait permis de tenir pendant plusieurs heures et de faire un mal immense à l'ennemi. Tous nos soldats, comprenant eux-mêmes les prodigieux avantages de cette manière d'agir, s'y prêtaient avec un admirable entrain, et nous perdions relativement peu de monde. Rien, d'ailleurs, ne peut rendre l'effet de nos mitrailleuses. C'étaient à chaque fois des ravages inouïs, et les Prussiens se couchaient par milliers dans cette grande rue de Bazeilles conduisant au pont du chemin de fer.

Mais tout courage, quel qu'il soit, a ses limites humaines. Que pouvaient neuf mille hommes à peine contre des forces aussi imposantes et incessamment renouvelées ? Les colonnes ennemis, qui n'avaient été d'abord que de dix ou quinze mille hommes, se doublèrent bientôt, et nos rangs amoindris furent obligés de se replier et de ne plus tenir tête en dehors du village ; — la guerre de la rue commença donc. Elle fut plus terrible encore et plus acharnée, s'il est possible. Quand un nouvel assaut nous était donné, des fenêtres de toutes les maisons, garnies de chassepots, pleuvait une grêle de balles, et l'ennemi repérait bien vite le terrain qu'il avait gagné. Avec une activité prodigieuse, même sous le feu des batteries prussiennes, nous élevions de véritables barricades et, retranchés par derrière, nos meilleurs tireurs tuaient par centaines tous ceux qui approchaient à moins de cinq ou six cents mètres.

Deux fois, cédant avec rage devant le nombre, nous fûmes obligés d'évacuer complètement Bazeilles, laissant toujours de nombreux détachements dans les maisons ; — mais les mitrailleuses, repliées avec nous, continuaient cependant leurs ravages, et, prompts à saisir la moindre chance de retour en avant, nos généraux nous entraînaient, l'épée à la main,

et nous reprenions encore possession du champ de bataille.

Quant à la division promise, — nous l'attendions toujours en vain.

Vers huit heures, — il y en avait déjà cinq que nous luttions ainsi, comme des sauvages, et un contre dix, — une nouvelle colonne, forte à coup sûr de 20 mille hommes, déboucha du pont et se rue sur ses débris. Bien des nôtres, en effet, dans cette succession de charges terribles et d'assauts incessants, avaient vaillamment succombé. Les 9,000 combattants de trois heures du matin étaient considérablement diminués, et ce qui restait commençait à manquer de cartouches.

L'endroit n'était plus tenable. Les généraux de Vassogne et Reboul, toujours aux premiers rangs, électrisaient cette lutte héroïque. Nous comprenions bien qu'il leur était dur d'abandonner une aussi importante position, mais nous comprenions aussi que le maréchal nous avait oubliés. Ah ! si nous avions eu alors cette division de renfort, que n'eussions-nous pas fait !... Mais, à cette heure-là, Mac-Mahon, nous le sommes un peu trop tard, grièvement blessé à la hanche, avait quitté le champ de bataille, et l'ensemble des opérations s'en ressentit bientôt.

Quand à nous, à la veille d'être complètement débordés, jugeant inutile de persister dans une défense qui aurait pu se prolonger peut-être, — si nous avions été bien sûr d'y mourir jusqu'au dernier, — il fallut battre définitivement en retraite, car ce qui restait de la division pouvait être fait prisonnier d'un moment à l'autre. Les gibernes et les poches étaient vides ; quatre-vingt-dix cartouches avaient été brûlées et bien peu n'avaient pas touché juste, tandis que nous voyions ainsi surgir de terre en quelque sorte d'autant plus d'ennemi que nous en détrusions davantage. — Toutes les maisons barricadées tenaient toujours et exaspéraient la rage de l'ennemi jusqu'au paroxysme.

Dans une d'elles, retranché avec trente hommes seulement, le commandant Lambert, sous-chef d'état-major, — celui-là même qui, la veille, nous avait accompagnés jusqu'au pont, quand nous partions à dix heures du soir pour y mettre le feu, massacraient impitoyablement tous ceux qui s'aventuraient à la portée de leurs balles. — A quelques pas plus loin, dans une autre maison à étage, un de nos plus jeunes sous-lieutenants, secondé par une centaine de ses soldats, supportait aussi vaillamment le siège de quelques milliers de Prussiens. — Devant chaque maison, ces héroïques défenseurs avaient encombré les abords des cadavres amoncelés les uns par-dessus les autres, et nous-mêmes, — dans le feu et l'énergie de la bataille, — nous ne pouvions nous empêcher d'admirer ce sublime dévouement.

Et pourtant nous allions les laisser ! Déjà les lignes ennemis, gagnant peu à peu le terrain que nous ne cessions que pas à pas, les avaient dépassés, isolés, renfermés. Nous n'apercevions plus les morts jonchant le sol tout aux alentours, mais nous voyions encore, par éclaircies, quand la fumée de la poudre se dissipait momentanément, toutes ces têtes énergiques et comme transfigurées qui, à pleines fenêtres, continuaient leur œuvre terrible de destruction.

Alors, un dernier accès d'enthousiasme s'empara de la colonne. Entraînées et poussées par le désespoir, tous ses chefs à sa tête, l'infanterie de marine serrâ ses rangs, se mit coude à coude, et, partant au pas de course, la baïonnette en avant, exécuta la plus formidable charge qui se soit jamais vue. Des hourras frénétiques, partis de toutes les fenêtres, saluèrent avec acclamation ce retour offensif ; les Prussiens, épouvantés, céderent une fois eneore ; leurs masses se rompirent, et nous les housculâmes une dernière fois dans la Meuse.

Quelle trouée ! Quand nous revîmes, souillés de sang mais couverts de gloire, et débordés par une nouvelle arrivée de troupes fraîches, nous fûmes encore salués au passage par nos camarades et nos frères d'armes, qui n'avaient pas voulu profiter de ce suprême effort et sortir des maisons. Quelques instants après, une batterie ennemie se mit à défoncer à coup de canon le refuge du commandant Lambert, tandis que des fascines et des pailles enflammées, accumulées autour de l'autre, avaient enfin raison de deux véritables masures qui venaient de s'illustrer à jamais à l'égal de deux forteresses.

De cette poignée de héros, ceux qui n'étaient pas morts ou brûlés tombèrent dans les mains de l'ennemi en criant *vive la France !* — et nous, le cœur ulcéré, mais ne pouvant faire ni mieux ni davantage, nous continuâmes à nous replier par échelons sur le centre des lignes françaises qui occupaient le vaste plateau en face de Sedan.

Nous ramenions avec nous tous nos canons, toutes nos mitrailleuses et nos trois drapeaux, devenus de bien maigres mais de bien chers débris. Nos blessés n'étaient jamais restés en arrière, et, durant ces cinq heures employées à nous battre et à attendre inutilement du secours, nous avions tué ou blessé au moins vingt-cinq mille hommes.

C'était à la fois une consolation de n'avoir pu vaincre et la récompense de notre courage.

Jamais eneore, dans nos luttes corps à corps et les plus sanglantes affaires de la guerre de Crimée, nous n'avions vu sous nos yeux de pareilles masses de cadavres ; — mais aussi, tout compte fait, une fois hors d'atteinte de l'ennemi qui s'était prudemment arrêté dans Bazeilles, suffisamment satisfait de sa conquête, nous n'étions guère plus de *trois mille cinq cents* au lieu de *neuf mille* quand nous répondimes à l'appel. Les six mille manquants, Dieu merci, n'étaient pas tous morts. Bien des fois en effet, depuis le matin, les officiers d'artillerie nous avaient réclamé des hommes pour garder leurs batteries, en tout douze ou quinze cents peut-être.

La défense du village, de trois heures à dix heures du matin, nous avait donc coûté à peu près le tiers de notre effectif.

(*Moniteur de la Martinique.*)

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE

A LA GUADELOUPE.

Le *Commercial* publie sur la pose du télégraphe les renseignements suivants, qui lui ont été communiqués :

Le steamer anglais *Dacia* a mouillé sur rade de la Basse-Terre le 30 mai, ayant à son bord le câble destiné à relier la Guadeloupe à la ligne télégraphique sous-marine qui doit mettre les Antilles en communication avec les États-Unis et l'Europe. L'opération de la pose du câble a été commencée immédiatement, sous la direction de sir Charles Bright, qui a fait connaître que la compagnie acceptait toutes les conditions posées par le conseil général de la Guadeloupe, dans sa dernière session.

Le câble a été posé sur le rivage de la Basse-Terre, près du cimetière ; un fil le relie au bureau placé dans une des maisons qui font face au cours *Nolivos*.

Après avoir terminé ses opérations, le *Dacia* est parti, le 2 juin, pour Antigue, en continuant l'immersion du câble.

Le 4 juin, sir Charles Bright annonçait l'heureuse arrivée du câble à Antigue, par le télégramme suivant adressé à M. Brunerie, son correspondant à la Basse-Terre :

« Je suis heureux de vous informer que nous avons posé le câble à Antigue.

« Nous sommes au moment de le relier avec la terre. »

Le *Dacia* n'avait pas à son bord, comme on l'avait cru primitivement, le matériel de la ligne télégraphique à établir entre la Basse-Terre et la Pointe-à-Pitre. Cette ligne supplémentaire sera installée ultérieurement, quand l'ingénieur chargé de cette spécialité aura terminé un travail semblable qu'il exécute en ce moment dans une autre colonie.

(*Moniteur de la Martinique*.)

POSTE AUX LETTRES.

La corvette à hélice le *Chateau-Renaud*, commandée par M. Giovanetti, capitaine de vaisseau, est partie pour *Sydney*, avec la correspondance de la colonie pour les États-Unis d'Amérique et l'Europe, le 5 août 1871, à onze heures du matin.

La goëlette postale *Arbutus*, est partie le même jour pour *Sydney* d'où elle doit rapporter la correspondance expédiée d'Europe pour la colonie, le 28 juillet dernier.

ÉTAT CIVIL

SAINT-PIERRE.

NAISSANCES.

- 2 août. Jacquachoury, Gabrielle-Marie; fille de Jacques Jacquachoury et de dame Marie Darrégot, son épouse.
7 id. Delaroche, Louis-Jules, fils de Paul-Marie Delaroche et de dame Brigitte Hodges, son épouse.

MARIAGE.

- 5 août. Cambrai. Chéri-Louis, pressier à l'Imprimerie du Gouvernement, avec demoiselle Adeline-Joséphine Gauchet, couturière.

DÉCÈS.

- 3 août. Hernot, Pierre-Marie, marin, âgé de 15 ans, né à St-Suliaq (Ille-et-Vilaine).

- 3 août. Hickey, Elisabeth-Anne, âgée de 3 semaines, née en cette île.

- 4 août. Hickey, Garret, marin-pêcheur, âgé de 30 ans, né à Presque, baie de Plaisance (T/N).

- 5 août. Ménard, (enfant présenté sans vie).

NOUVELLES MARITIMES ET COMMERCIALES

PORT DE SAINT-PIERRE

BATIMENTS DE GUERRE.

SORTIES.

La goëlette la *MOUCHE*, commandée par M. Gatier, lieutenant de vaisseau, est partie pour Langlade et Miquelon le 1^{er} août 1871.

La frégate à hélice la *MAGICIENNE*, commandée par M. Leblanc, capitaine de vaisseau, portant le pavillon de M. contre-amiral, Lefebvre, commandant en chef la division des Antilles et de l'Amérique du nord, est partie pour la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), le 5 août 1871.

La corvette à hélice le *CHATEAU-RENAUD*, commandée par M. Giovannetti, capitaine de vaisseau, est partie pour *Sydney*, le 5 août 1871.

ENTRÉE.

La goëlette la *MOUCHE*, commandée par M. Gatier, lieutenant de vaisseau, a mouillé dans le Barachois, le 5 août 1871, venant de Langlade et de Miquelon.

BATIMENTS DU COMMERCE.

août.	ENTRÉES.		VENANT DE:
	2. Lusteria, div. march.	3. Nive, morue.	
	— Augusta, morue.		Montréal.
	— Etoile-des-Mers.		Banc.
	4. Jean-Agathe, morue.		id.
	— Sainte-Claire, morue.		id.
	— Julie, morue.		id.
	— Béranger, morue.		id.
	— Trois-Frères, morue.		id.
	— Sainte-Anne, morue.		id.
	— Eugénie-Rose, morue.		id.
	— Paul-et-Louis, morue.		id.
	— Eponine, morue.		id.
	— Gustave, morue.		id.
	— Marie-Louise, morue.		id.
	— Marie, morue.		id.
	5. Galilée, morue.		id.
	— Anna-Adèle, morue.		id.
	— Violette, c. Guillaume, div. march.		Martinique.
	— Granvillaise, morue.		Banc.
	— Silver-Arrow, bestiaux.		Baddeck.
	7 Margaret-Ann, bestiaux.		Ile Prince-Edouard.
	— Sunbeam, charbon de terre.		Sydney.
	8 Stella-Maris, sel.		Saint-Jean.
	— Léandre, farine.		Montréal.

août.

SORTIES.	ALLANT A
2. Olivia, lest.	Halifax.
5 g. p. Arbutus, p. Gautier.	Sydney.
7 Anne-et-Lucie, c. Rouillier, avec 433,869 kilog. morue verte, ch. par MM. Commot frères et les fils de l'aîné.	Cette.
8 Fleur-de-Marie, c. Thomas, avec 212,145 kilog. morue verte, ch. par MM. Danguilhen frères.	Bordeaux.
8 Lustéria, c. Bergeran, lest.	Cow-Bay.
— Eugénie-Marie, morue.	Banc.
— Louis, morue.	id.
— Marie-Françoise, morue.	id.
— Espiègle, morue.	id.

Navires expédiés pour les lieux de pêche.

MÉTROPOLITAINS.

3 Nive ; Etoiles-des-Mers ;
4 Jean-Agathe ; Sainte-Claire ; Julie ; Béranger ; Eponine ; Gustave ; Marie-Louise.
5 Galilée ; Granvillaise.

GOËLLETTES LOCALES.

3 Augusta ; Trois-Frères ; Sainte-Anne ; Eugénie-Rose ; Paul-et-Louis ; Marie ; Anna-Adèle.

ANNONCES & AVIS

M^{me} veuve DELANGLE a l'honneur d'informer les habitants de la colonie qu'elle vend les huiles de foie de morue, brune et blanche, et qu'elle en fait les envois sur commande.

3—3

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

TABLEAU DU SERVICE POSTAL.

pour le 2^e semestre 1871

annulant celui précédemment publié

UN EXEMPLAIRE: 0 fr. 25 c.

HEURES DES PLEINES ET BASSES MERS à Saint-Pierre

Du 10 au 16 août 1871.

DATES	PLEINES MERS		BASSES MERS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
AOUT.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Jeudi 10	3 38	4 15	9 28	10 04
Vend. 11	4 35	4 51	10 41	11 16
Sam. 12	5 25	5 54	11 47	0 15
Dim. 13	6 21	6 45	0 41	1 04
Lundi 14	7 07	7 27	1 25	1 45
Mar. 15	7 47	8 05	2 04	2 22
Mer. 16	8 23	8 41	2 40	2 57

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 1^{er} au 7 août 1871.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE. maximum. minimum.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
1	766	767	19 5	19 5		S.-E.	2	Ni.	Pluie. Brume.
2	765	762	18	19 5		S.	1	Ni.	Pluie. Brume.
3	768	756	19	20		S.-O.	2	Ni.	Pluie. Brume.
4	755	755	17 5	19 8		O.	1	Ni.	Brume.
5	753	752	17	18		S.-O.	2	Ni.	Pluie. Brume.
6	747	748	18 5	19		N.-O.	5	Ci-Custr.	Pluie. Brume.
7	753	754	17	19		N.	3	Ci-Custr.	Brume.